

CASSE-RÔLES

N° 1 • AOÛT 2017



JOURNAL FÉMINISTE

& LIBERTAIRE

À PRIX LIBRE

Les stéréotypes de genre
sont-ils en régression ?
Le viol est-il en régression ?
euh...

sommaire

Édito 3

Patriarcat : la violence envers les femmes. 4

Marche européenne pour la défense de l'avortement : peut mieux faire 6

Désserter les salles d'attente, à la suite de Martin Winckler 8

Une lutte fractionnée est une lutte perdue 10

Femmes remarquables :

- **Jeannette Pilot, lutte des femmes autochtones au Canada** 14
- **Maria Deraisme, féministe, libre-penseuse, femme de lettres** 17

Les hommes à l'âge du fer, une initiative de Zéromacho 19

Critiques de livres :

- **La Grève des ovalistes** 22
- **Dictionnaire féministe.** 23



Nos remerciements à *Creuse-Citron* – journal de la Creuse libertaire – pour l'aide financière apportée au démarrage de *Casse-rôles*!

Dans le prochain n° de *Casse-rôles*,
Hélène Hernandez nous parlera de Simone Veil : « *Les hommes aussi s'en souviennent** et le combat pour le droit à l'avortement »

*Annick Cojean, Stock, 2004.

- T'es féministe
et t'es un homme!!
- T'es maso ??...



Vous voulez vous abonner? *Casse-rôles* sera trimestriel.
Les frais postaux sont d'1,50 € par numéro, soit pour 1 an (4 n°) = 6 € + (prix libre).
Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir.
Libellez le chèque à l'ordre de: **Les Amis de Pierre Besnard**, à adresser :
Casse-rôles, c°/Hélène Hernandez, 16, rue de Meaux, 75019 Paris
CCP n° 0207427V020-04 • IBAN 20041 – 00001 – 0207427V020-04

édito

POURQUOI LES CASSE-RÔLES ?

Dans les livres de lecture des enfants, les attributs du féminin et du masculin sont toujours les mêmes, aux femmes le tablier et la poussette, aux hommes l'attaché-case quand ils rentrent du travail, puis le fauteuil et les lunettes pour lire le journal... « Papa lit et maman coud. »

Nous sommes quelques-unes et quelques-uns à nous sentir à l'étroit dans nos habits sociaux, à vouloir bousculer les idées reçues et casser les rôles.

Nous avons choisi pour mascotte ces héroïnes discrètes du quotidien que l'on a tendance à oublier, rangées sur leurs étagères : les casseroles sans lesquelles nous serions tou.te.s au régime sec.

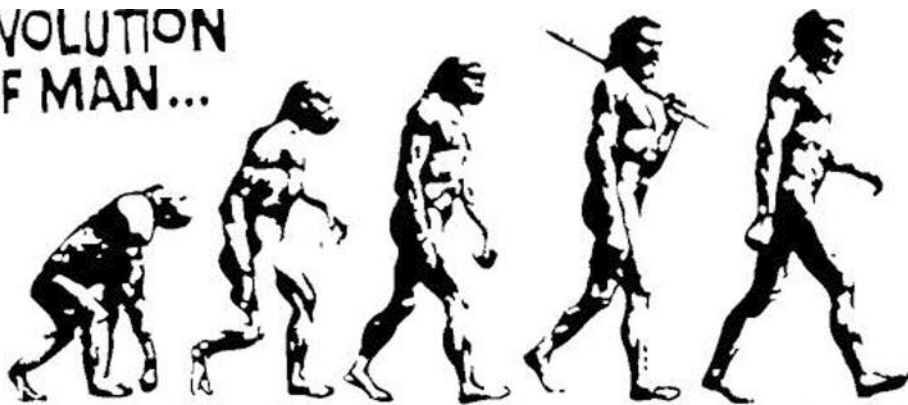
Contraception, IVG, violence, viol, mutilations sexuelles, harcèlement, parité, inégalités salariales, travail domestique, etc. : nous nous proposons de dresser un état des lieux, de recenser ce qui paraît sur ces questions et de donner la parole à des femmes et des hommes anonymes qui résistent aux stéréotypes sexistes.

Nous avons constaté l'absence d'un journal de large diffusion et pour tout public sur ces sujets et, irréalistes que nous sommes, nous voulons combler ce manque.

Alors tentons le coup !

L'équipe de départ se compose de neuf personnes, femmes et hommes, mais nous comptons sur nos lectrices et lecteurs pour venir se joindre à nous ou nous envoyer articles, idées et critiques, et aider à la diffusion – essentielle – pour que notre « Casse-rôles » ait un avenir...

EVOLUTION
OF MAN...



and woman.

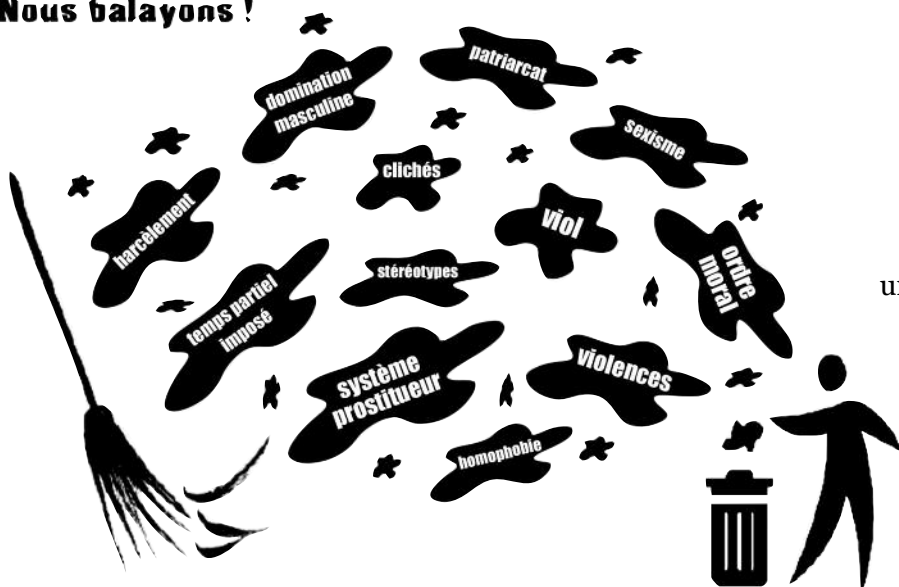


NI DOMINATION

NI ASSERVISSEMENT !

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES: SOURNOISE MAIS OMNIPRÉSENTE

Nous balayons !



Qui n'a pas été témoin des atteintes graves faites à l'intégrité, des traitements inhumains, de la violence, de la négation des femmes dans la société, dont les hommes souvent se rendent coupables ?

Quasiment tous les aspects de la vie sociale, politique et professionnelle sont impactés par ce souci de domination des femmes par les hommes. Elles sont considérées dans cette société patriarcale comme quantité négligeable, comme un appoint, comme un réceptacle. Trop souvent encore, dans notre société du XXI^e siècle, dite « moderne, évoluée », la place qui leur est dévolue est celle d'accompagnatrice. Accompagnatrice, afin qu'elle se dévoue à l'homme, au mari, aux enfants, au ménage, le tout en se taisant. Si elle travaille, elle subira trop souvent les vexations des collègues masculins. Elle ne sera pas regardée comme l'égale des hommes mais comme une concurrente, voire

une ennemie. Certains la considéreront comme une vulgaire chose, qu'à l'occasion, si elle n'est pas trop laide... ils se feraient bien !

Quant au patron, il saura jouer de toute son autorité pour l'amener à subir ses violences et son droit de cuissage éventuel..., sinon ce pourra être le licenciement pour faute.

Maintenant, allons dans la rue : elles sont la plupart du temps violées en permanence, oh certes du regard, mais que ces regards sont avilissants ! Ils montrent à quel point le rôle du mâle est très prégnant et surtout gage de virilité. Cela peut aller jusqu'à considérer que celui qui ne regarde pas les femmes comme un objet de convoitise, n'est pas un homme, qu'il n'est pas normal (*sic*) ! À l'inverse, une femme qui agirait de la sorte serait traitée de tous les noms, de moins que rien, d'aguicheuse, de catin, de putain...

Si nous nous attardons un tant soit peu sur le sort que cette société réserve aux femmes, nous constatons que les incivilités, les harcèlements, les vexations, les violences, les coups, les asservissements entraînent la négation de soi, le suicide et parfois la mort.

Je suis intimement convaincu que chaque individu à un moment donné de sa vie a été le témoin du manque de respect fait aux envers les femmes.



Pour ma part, je donnerai quelques exemples que j'ai vécus :

■ C'est ce maire communiste qui, lors de la Journée internationale des femmes le 8 mars, a systématiquement cette phrase horrible, odieuse abjecte et qui fait rire tous ses adjoints, y compris (hélas !) les femmes adjointes : « Demain lors de la journée de la femme, je vais offrir à toutes les femmes salariées de la mairie une boîte de croquettes » (une boîte de chocolats). C'est dire le peu de considération et tout le mépris qu'il affiche envers les femmes. Mais cela ne l'empêche pas de faire la bise à chacune, en leur remettant la boîte de « croquettes ». Chaque année pendant six ans, j'ai entendu ses propos nauséabonds.

■ C'est ce parvenu (petit-bourgeois) qui prend carrément sa femme pour sa bonne et qui régulièrement la qualifie de moins que rien, de fainéante, d'idiote et qui n'hésite pas à l'humilier devant les invités. Lorsque les invités quittent la table et rentrent chez eux, elle ne peut aller se coucher que lorsque tout est rangé, la vaisselle faite et la maison propre. Et si le « maître » est mécontent de sa prestation, elle est battue.

■ J'ai moi-même pu constater que lors d'un repas, tout ce qu'il y avait de plus banal, alors que la cuisson des biftecks ne lui convenait pas, il lança le sien à la figure de sa femme et, se levant dans le même mouvement, la prit par les cheveux et l'obligea à manger cette viande en la lui faisant avaler de force.

Elle n'avait le droit de s'asseoir à table que lorsque lui-même, les deux enfants et les deux chiens avaient été servis. Ce qui était exécrable, c'est que les deux enfants (deux filles) traitaient leur mère de la même manière que leur père. C'était leur esclave.

On ne s'étonnera pas que poussée à bout, cette maman, cette femme ait tenté de se suicider. Heureusement nous sommes arrivés à temps...

■ Et que dire de ce « couple » dont le mari, sous prétexte d'être « large d'esprit » offrait sa femme à tous ses copains. « Tu sais, disait-il, si tu as envie d'elle tu peux y aller. » Très souvent, elle s'est confiée à moi en me disant : « C'est un mec pervers, il me traite comme une fille de joie, une femme facile. Si j'avais envie d'un homme, je ne lui demanderais sûrement pas l'autorisation. Mon corps ne lui appartient pas, et pourtant, il se comporte comme un souteneur. » Elle ne le quittait pas tout simplement parce qu'ils avaient une petite fille et surtout parce qu'elle avait peur des retombées et qu'on lui retire sa fille. Il avait comme l'on dit le bras long...

■ Cet autre personnage, tout aussi ignoble, qui faisait de sa femme son souffre-douleur. Elle devait être à son service vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Dès qu'il ordonnait, il fallait qu'elle exécute immédiatement. C'était la femme à tout faire : la cuisine, s'occuper de l'enfant, le ménage, la tonte de la pelouse, du chien, faire les courses, aider aux devoirs et être disponible quand Monsieur avait un besoin sexuel. En même temps, chaque jour, elle se rendait à son travail. Elle allait au chagrin !

C'est ainsi qu'épuisée à 52 ans, elle est morte au début de cette année 2017 d'une embolie pulmonaire foudroyante. Même sa mort, il n'a pas eu la décence de la respecter. Il l'accusa de s'être volontairement donné la mort car, dit-il, elle fumait trop...



PEUT MIEUX FAIRE!

Il paraît que les femmes ont leur jour... Celui-ci serait-il arrivé avec un nouveau président? Plus de parité à l'assemblée, au gouvernement, réjouissons-nous mais méfiance! Il ne s'agit pas de prendre, comme dans le mythe de la caverne, les ombres pour la réalité!

Nous avons donc décidé de faire un état des lieux, de recenser les inégalités entre les femmes et hommes, aujourd'hui, dans les domaines de la santé, du travail, de la vie quotidienne mais aussi d'examiner les décalages entre les ombres et la lumière: les lois mais aussi les obstacles et les résistances dans leur application. Et, puisqu'un appel à la mobilisation européenne autour du 28 septembre 2017 est lancé pour le droit à l'avortement dans toute l'Europe, commençons par lui.

Si l'on va sur le site du ministère de la Solidarité et de la Santé, dans la rubrique: « Soins et maladie » figure le plan IVG. On y lit la déclaration suivante:

« Le droit à l'avortement est un acquis majeur des femmes et le fruit d'un long combat pour leur droit à disposer de leur corps. Ce droit est un élément structurant de l'égalité entre les femmes et les hommes. Chaque année en France 220 000 femmes ont recours à l'IVG pour interrompre une grossesse non désirée. »

Le site rappelle les dates clés de ces avancées conquises de haute lutte:

1975 : Promulgation de la loi Veil pour cinq ans, définitivement adoptée en 1979.

1982 : Remboursement partiel de l'IVG par la Sécurité sociale.

1989 : L'IVG médicamenteuse est autorisée en établissement de soins. Elle le sera en cabinet de ville en 2004, puis en centres de santé et en centres de planification et d'éducation familiale en 2009.

1993 : La loi Neiertz crée le délit d'entrave à l'IVG, réponse aux commandos anti-IVG qui attaquent hôpitaux et cliniques.

2001 : La loi prolonge le délai légal pour avorter de deux semaines, de 10 à 12 semaines de grossesse, et ouvre la possibilité aux mineures d'avorter sans autorisation parentale (avec un adulte accompagnant).

2013 : Remboursement de l'IVG à 100 % par la Sécurité sociale. Revalorisation financière de l'IVG pour soutenir les établissements qui la pratiquent. Mise en ligne du site ivg.gouv.fr, site d'information neutre sur l'avortement. Gratuité de la contraception pour les mineures.

2014 : La notion de détresse de la femme qui souhaite avorter est supprimée du Code de la Santé publique. Le délit d'entrave à l'IVG est étendu à l'information.

2016 : La loi Santé met fin au délai de réflexion obligatoire de huit jours, autorise les sages-femmes à pratiquer les IVG médicamenteuses et les services de santé de proximité à pratiquer les IVG médicamenteuses et chirurgicales.

Le parcours d'une femme désirant avorter serait-il donc devenu un long fleuve tranquille?

Celui-ci, hélas, peut quelquefois se transformer en parcours de combattante.

Le premier obstacle concerne l'accès à l'information qui n'est pas le même pour toutes. La jeune fille, la femme en situation de précarité ou celle ne disposant pas d'un ordinateur devront se fier au discours d'un médecin ou d'une infirmière, qui peuvent être hostiles à l'IVG.

Conscient de ses manquements, en janvier 2015, le minis-

tère de la Santé dans un programme d'action «Améliorer l'accès à l'IVG» préconisait une campagne nationale d'information... qui n'a pas vu le jour.

Dans le rapport publié, le ministère constatait que les plateformes téléphoniques régionales donnaient des informations hétérogènes et qu'elles étaient mal identifiées par les femmes alors que, parallèlement, les groupes anti-IVG, via leurs lignes d'écoute, donnaient des informations fallacieuses et culpabilisantes.

Les restrictions de personnel, les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières (130 fermés entre 2001 et 2011) entraînent des délais d'attente pour les prises de rendez-vous

dramatiques pour les femmes qui sont dans la dixième ou onzième semaine de grossesse. L'attente à Noël ou pendant les vacances d'été peut être quelques fois de plus de quinze jours pour une première consultation. Il est quelquefois difficile ou même impossible de joindre les centres par téléphone.

On constate que 5% des établissements réalisent 1/4 des IVG. Beaucoup d'établissements publics ne pratiquent pas les IVG alors qu'ils le devraient, avançant de faux arguments, le manque de matériel, de formation du personnel, etc.

Les différences entre les régions sont énormes et nécessiteraient la formalisation d'un plan pour l'accès à l'avortement dans chaque région.

Les difficultés sont maximales quand la patiente est enceinte de 10 à 12 semaines; sur 56 établissements interrogés lors d'une enquête universitaire, 40 ont refusé la prise en charge de ces IVG.

Il existe une clause de conscience spécifique pour ces interventions faisant double emploi avec la clause de conscience des médecins et faisant de l'IVG un acte médical différent.

Les médecins qui avancent cette clause de conscience pour refuser de pratiquer une IVG sont dans l'obligation légale de donner le nom d'un praticien qui pourrait réaliser l'intervention, mais ils ne le font pas toujours.

ANNIE

Les organisations qui appellent: MARCHE MONDIALE DES FEMMES, LE PLANNING FAMILIAL, CADAC, ANCIC, LA CLEF, COLLECTIF TENON, CNDF, LES EFFRONTÉ.E.S, OSEZ LE FÉMINISME, FEMMES SOLIDAIRES, NUIT DEBOUT, ÉMISSION FEMMES LIBRES de RADIO LIBERTAIRE, ZÉROMACHO, COORDINATION NATIONALE DES COMITÉS DE DÉFENSE DES HÔPITAUX ET MATERNITÉS DE PROXIMITÉ, LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, US SOLIDAIRES CGT, COMMISSION FÉMINISTE EELV, PCF, SUD SANTÉ SOCIAUX, CONFÉDÉRATION CFDT, FSU, UNEF, SNPS, ENSEMBLE ALTERNATIVE LIBERTAIRE, ETC.



Pour le respect du droit à l'avortement, avec l'ensemble des associations signataires, nous appelons à une journée de mobilisation autour du 28 septembre 2017 et réclamons :

- des moyens financiers pour que les centres pratiquant l'avortement soient accessibles à toutes sur les territoires
 - des campagnes d'information tout public
- une éducation à la vie sexuelle prodiguée à toutes et à tous pour des choix libres et éclairés
- une formation aux techniques d'avortement et à l'accompagnement dans le cursus d'études des professionnel.le.s de santé
- la suppression de la clause de conscience des professionnel.le.s de santé
- l'harmonisation des délais légaux sur ceux des pays les plus progressistes en Europe

afin que soit respecté le droit des femmes à disposer de leur corps et à choisir leur vie !

DÉSERTER LES SALLES D'ATTENTE

Qui d'entre nous, femme ou homme n'a pas une fois dans sa vie failli claquer la porte d'un cabinet médical, terrassé par les remarques sexistes et/ou méprisantes d'une « brute en blanc », un de ces médecins dont parle Martin Winckler, l'auteur de *la Maladie de Sachs*.

Des femmes venues pour être conseillées et soignées sont, de la part de certains médecins gynécologues, victimes de violence verbale et de gestes déplacés non respectueux pouvant aller jusqu'au viol... Elles s'entendent dire :

« Revenez me voir quand vous aurez perdu 10 kg. »

« Comment, vous avez trente ans et pas encore d'enfants, il serait temps d'y penser ! »

« Combien de partenaires sexuels vous avez en ce moment. Quoi, deux ? Et vous vous protégez ou vous êtes inconsciente ! »

Pour lutter contre pratiques et propos dégradants, un groupe de féministes a voulu s'attaquer au monopole de certains médecins sur le corps des femmes, ceux qui dénie aux femmes autonomie et liberté de choix, ceux qui s'arrogent le droit de refuser un avortement, une contraception, d'imposer un discours moral sur la sexualité et la maternité. Faisant le constat que la médecine demeure un espace privilégié de contrôle des identités, des corps et des sexualités, elles ont ouvert un site d'échanges et d'information « Gyn & Co » recensant des soignant.e.s pratiquant des actes gynécologiques avec une approche plutôt féministe.

Les exemples de manquement de ces praticiens, qui, selon Winckler, « trahissent la déontologie et enfreignent les lois », sont nombreux et recensés par ce site.

L'ACCÈS AU SOIN

Un grand nombre de personnes qui ne correspondent pas au modèle dominant (femmes handicapées, lesbiennes, précaires, personnes trans-ou inter, etc.) sont moins bien soigné.e.s, traité.e.s avec mépris ou brutalité ou carrément exclu.e.s du soin. Par exemple les femmes en situation de handicap peuvent difficilement accéder au suivi gynécologique puisque la plupart des cabinets ne sont pas équipés pour les recevoir. Certains soignants opposent, en parfaite illégalité, un refus de soin aux bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) ou de l'Aide médicale d'État (AME).

LES PRATIQUES

Beaucoup de soignants ne demandent pas aux patientes l'autorisation de les toucher avant de le faire, leur demande de se mettre entièrement nues sans qu'aucune nécessité médicale ne le justifie, n'expliquent pas les actes pratiqués, imposent examen des seins ou toucher vaginal systématiquement (même lorsqu'aucun symptôme n'est évoqué pouvant justifier un tel examen et quels que soit l'âge et les antécédents médicaux!).

LA CONTRACEPTION

Alors que le rôle des médecins serait d'indiquer les avantages et les inconvénients, les risques et les contre-indications des différents moyens de contraception pour permettre de choisir en toute connaissance de cause, peu le font. Les informations sur les effets secondaires des pilules, risques pour la santé, problèmes graves de libido sont distribuées avec parcimonie. Par ailleurs l'accès au DIU (dispositif intra-utérin) pour les nulli-



pares relève souvent d'un parcours du combattant. Et pour aller plus loin, la stérilisation volontaire est autorisée depuis 2001, mais beaucoup de médecins imposent leurs préjugés aux patient.e.s et refusent d'appliquer la loi.

L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

L'IVG est encore et toujours traitée comme un acte dramatique. Les femmes sont culpabilisées et infantilisées : ainsi l'accès à l'IVG n'est pas inconditionnel et gratuit (échographie non nécessaire mais imposée). De plus, entre la fermeture d'un grand nombre de centres IVG et la diminution des horaires d'ouverture d'autres, l'accès de toutes à ce droit est sérieusement remis en cause.

L'ACCOUCHEMENT

Césarienne « de convenance », amniocentèse imposée (alors qu'elle n'est pas obligatoire), surmédicalisation, multiplication des échographies, pratique courante de l'épisiotomie, etc., l'accouchement est encore un moment où les femmes se voient très fréquemment refuser autonomie et liberté de choix.

Dans un livre paru en 2016, *Les Brutes en blanc : la maltraitance médicale en France*, Martin Winckler, s'adressant à celles et ceux qui n'ont pas la parole, écrit :

« La maltraitance médicale est une réalité en France, et elle est très répandue. Pour

autant elle n'est pas inévitable. L'arme principale des professionnels maltraitants, c'est de laisser entendre qu'on ne peut rien contre eux. Il est temps qu'ils cessent de se croire tout-puissants. Pour cela il faut que les citoyens agissent.

Et, en ce domaine, il n'y a pas de petit combat : demander qu'on vous écoute et qu'on vous explique, dire non quand on cherche à vous imposer ce que vous ne voulez pas, c'est déjà une victoire.

*Vous méritez d'être bien soigné.
Faites entendre votre voix. »*

ANNIE

À lire, à consulter :

- Martin Winckler : *Les Brutes en blanc*, Flammarion, 2016.
- Salomé Viviana et Martin Winckler, *Les Droits des patients*, Fleurus, 2007.
- Collectif interassociatif sur la santé (CISS-www.leciss.org) regroupe 44 associations de patients et d'usagers. Il a des antennes dans toutes les régions. Son service SOS Info Droits répond aux questions sur la santé et la loi ; tél. 01 53 62 40 30.
- Collectif Gyn&Co, liste de soignant.e.s féministes : <https://gynandco.wordpress.com/>
- Le site Médecins Gay-Friendly : medecin-gay-friendly.fr

UNE LUTTE FRACTIONNÉE EST UNE LUTTE PERDUE!

Au départ, l'intersectionnalité a été théorisée par Kimberlé Williams Crenshaw en 1989. L'universitaire américaine constate qu'aucun outil juridique ne prend en compte les discriminations croisées : si une femme noire se plaint d'avoir été discriminée, on lui objectera que ce n'est pas parce qu'elle est une femme (les femmes blanches dans sa position ne le sont pas) ni parce qu'elle est noire (les hommes noirs dans sa position ne le sont pas non plus). Mais il ne s'agit pas seulement d'un problème juridique, comme le prétendent avec beaucoup de mauvaise foi ceux que cette analyse défrise.

La valeur des uns est fondée sur la dévalorisation des autres

L'intersectionnalité est un angle de lutte qui intègre le fait que toutes ces oppressions liées se consolident et s'arc-boutent les unes sur les autres. Elles sont toutes fondées sur un système qui conditionne la valeur des uns par la dévalorisation des autres. Cela a l'avantage de ne plus faire dépendre la valeur humaine de sa volonté propre ou de son choix, mais de l'essentialiser : On est supérieur parce qu'on est un Blanc, un homme, un Occidental, qu'on appartient à une classe aisée ou riche conçue comme éclairée, etc. On l'est toujours par opposition à quelqu'un d'autre qui sert de repous-



Kimberlé Williams Crenshaw

soir. Il s'agit donc d'une valeur-miroir, d'une valeur dépendante.

La fierté précède la vertu et s'en passe volontiers. C'est pourquoi tout système qui ancre cette fierté sur des bases indiscutables, originelles et non modifiables telles que le sexe, la couleur de peau, la culture, le milieu d'origine, envahit comme des chiens les

champs identitaires humains. Cela procède du même phénomène que l'appartenance religieuse ou idéologique forte : on intègre une communauté identitaire porteuse de valorisation collective et individuelle.

L'intersectionnalité découle de ce constat : la victime de discrimination n'est pas intéressante pour comprendre la discrimination. Ce qu'il faut analyser, ce sont les catégories de jugement sur lesquelles le discriminateur fonde son mépris constructeur et identitaire, comment il justifie sa supériorité en démontrant l'infériorité de l'autre.

L'argumentaire du mépris s'articule sur trois axes principaux : l'appartenance à l'âge adulte, l'appartenance à l'humanité, le fait de posséder ou non une âme, ou plus récemment une intelligence développée et des valeurs morales.

Qu'il s'agisse de femmes, d'indigènes, de pauvres, aucun n'a le privilège de la maturité. Ils semblent ne jamais atteindre l'âge adulte. Ils res-

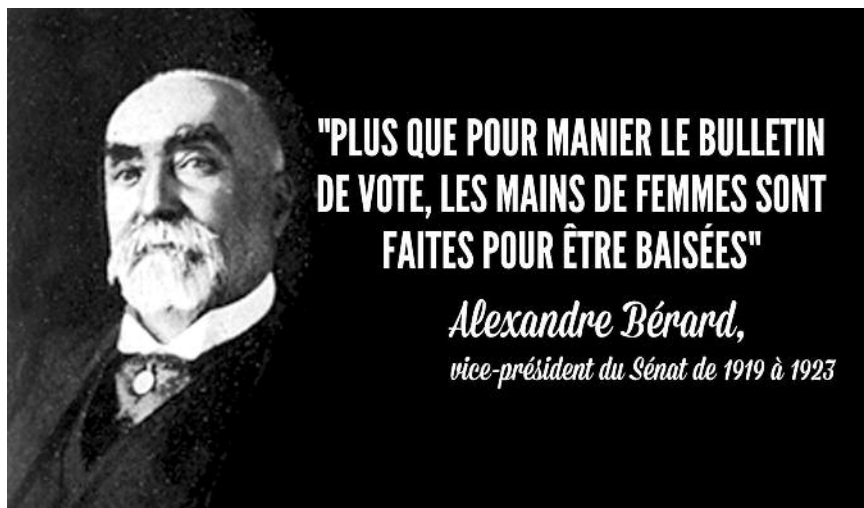
tent capricieux, puérils, imprévisibles, instables, naïfs, indignes de confiance et incapables de se gouverner eux-mêmes. Aucun n'a non plus tout à fait le privilège de l'humanité : tous les discriminés sont bestialisés d'une façon ou d'une autre. Ils sont instinctifs, féroces, rusés, ils ont une sexualité incontrôlable, ils sont dangereux, pervers. Il est à noter que ces deux caractéristiques, l'immaturation et la bestialité, peuvent aussi, dans le système discriminatoire, être valorisés ou fétichisés : le bon sauvage, le Noir qui est un grand enfant, la tigresse, la femme-enfant. Mais surtout, les autres cultures, les autres types humains, l'autre sexe, les classes populaires, n'ont aucune forme achevée de morale et de raison. Ils ne sont pas intelligents au sens que le dominant donne à ce terme. S'ils le sont, ce sera d'une façon si incomplète qu'elle en sera pervertie : L'intelligence sans morale, sans sens éthique, donne la ruse et la tromperie. Le sens moral sans l'intelligence donne l'obscurantisme et la superstition.

En creux, on comprend que le Blanc, l'homme, le riche, le cultivé, le civilisé, est adulte, responsable, pleinement humain, régi par l'intelligence, la raison et le sens moral. Qu'il est en capacité de commandement de ses frères et sœurs inférieurs et en légitimité d'exercer son autorité sur eux. Car les enfants, les animaux et les fous doivent être tenus d'une main de fer.

C'est là qu'intervient le caractère incontournable, dans les luttes, de l'intersectionnalité : les luttes d'émancipation populaires qui font l'impasse sur la condition féminine, un féminisme qui élude le racisme ou la ségrégation sociale, un anti-racisme qui ne tient compte ni de l'oppression sociale, ni du sexisme sont voués à l'échec. Les seules luttes qui ont des chances de ne pas être contre-productives sont intersectionnelles. Laisser perdurer et prospérer un seul de ces mécanismes qui fondent la valeur des uns sur la dévalorisation des autres, c'est s'exposer à ce

qu'il recommence à proliférer, par capillarité, de son sanctuaire vers d'autres formes d'application de son principe. Dans une société féministe, mais inégale et raciste, les femmes noires ne seront jamais des femmes comme les autres, et le racisme permettra l'expression cantonnée d'un sexisme ciblé (ce qu'on voit dans la société française à l'égard des femmes musulmanes). Or le sexisme ne peut être aboli que si toutes ses formes le sont, si on ne lui laisse pas une seule casemate. Et il en est de même pour toutes les formes d'oppression.

D'autre part, nous savons maintenant que les luttes ciblées sont inopérantes. Ce n'est pas parce que les femmes ont des droits en France que la structure patriarcale de notre société a changé. Ce qui a changé, c'est que les femmes des classes privilégiées ont pu s'émanciper en partie, en déléguant généralement l'aliénation de leur condition à des femmes plus pauvres et souvent racisées. Les soins à la personne, les soins aux enfants, le ménage, toutes les formes de domesticité constituent un champ d'exploitation spécifique de ces femmes. Les conditions de travail et les salaires y sont souvent déplorables. Et cette émancipation partielle de certaines catégories de femmes n'empêche pas qu'en 2017, l'ensemble des femmes est toujours complètement minoré et sous-représenté dans toutes les formes d'art, de littérature, d'expression publique, de visibilité médiatique. Leur condition sociale est toujours plus précaire que celle des hommes, elles sont toujours exposées à plus de violence, de déni, de refus et d'occultation





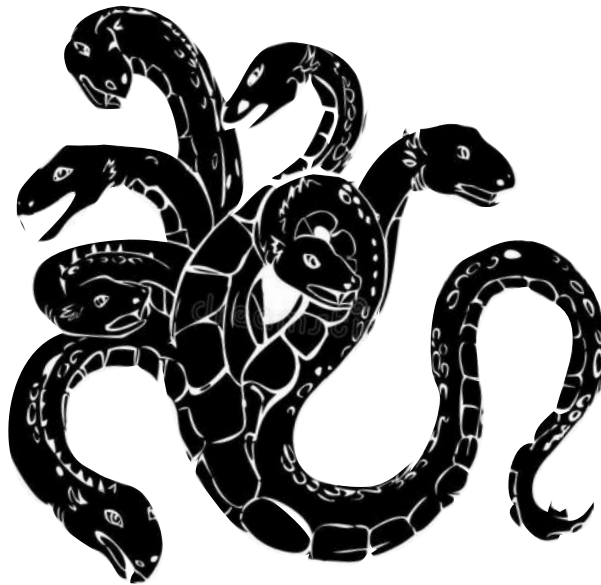
que ceux-ci. De la même façon, l'émergence d'une bourgeoisie noire aux États-Unis n'a absolument rien changé à la structure raciste de la société – même l'élection d'un président noir n'y a rien changé. Les Afro-Américains sont toujours sur-représentés dans les statistiques de la pauvreté, des effectifs carcéraux, des travaux les plus durs, les plus dangereux et les plus mal payés, mais aussi des victimes de violences systémiques – comme les Maghrébins en France. Une lutte qui ne se focalise que sur une discrimination ne peut au mieux que l'amoinrir sur un secteur très limité de la société, et jamais complètement.

C'est pourquoi, par exemple, ce pan du féminisme français qui a fait du voile un cheval de bataille se tire une balle dans le pied : la plupart des femmes voilées ne sont pas seulement des femmes, elles sont aussi des Maghrébines victimes de racisme et des pauvres victimes d'une discrimi-

nation sociale extrême. Elles sont en outre, en tant que femmes, victimes non seulement du machisme de leur milieu, mais aussi d'un machisme spécifique teinté de racisme et de mépris social de la part des Français non issus de la colonisation. Elles subissent davantage de harcèlements sexuels, de remarques sexistes, d'insultes et d'agression en dehors de leur groupe social que les autres femmes au sein de ce même groupe social. Ceci est d'autant plus vrai qu'elles s'y trouvent en situation de subordination et d'isolement par les boulots qu'elles y pratiquent. C'est triste à dire, mais certains bons Français de souche, à la fois sexistes, racistes et méprisant les pauvres qu'ils considèrent comme des arriérés, sont absolument ignobles avec les femmes racisées. Quand j'étais en stage Barre, je trouvais mes copines africaines, maghrébines et antillaises plutôt paranos, jusqu'à ce que nous démarchions en groupe pour trouver des places. Je n'en croyais ni

mes yeux ni mes oreilles. En tant que très jeune femme à la rue, je pensais avoir reçu plus que ma part de harcèlement sexiste et d'insultes, mais là j'ai compris ce que c'était qu'être une femme noire ou maghrébine en France. Le racisme s'exprime aussi sous une forme sexuelle. L'érotisme teinté de sadisme, si glamour dans nos médias, si transgressif, encourage la déshumanisation de l'autre. C'est d'ailleurs la première transgression, celle qui autorise toutes les autres, de dépouiller l'autre de tout ce qu'il a de commun avec nous pour en faire un objet, un outil, une image, un instrument. Et cette transgression s'applique beaucoup plus facilement sur quelqu'un qui est perçu comme très différent, moins humain. C'est pourquoi tant d'hommes réservent leur misogynie à des femmes qu'ils jugent inférieures socialement et racialement, tout en se montrant assez égalitaires avec les femmes de leur groupe. Les retraités français qui font des *tours operator* dans les bordels d'enfants thaïlandais pour ne pas mourir idiots réclameraient la peine de mort pour les violeurs d'enfants français. C'est que pour ces enfants thaïlandais, ce n'est pas si grave, ça fait partie de leur culture, ils n'ont pas le même rapport à la sexualité. On voit mal Strauss-Kahn déchirer avec ses ongles le vagin d'une grande bourgeoise blanche avant même de lui avoir adressé la parole. Mais quand on cumule les handicaps et qu'on est à la fois femme, noire et femme de ménage, on s'appelle Cœur de cible pour un homme comme lui, au mépris intersectionnel. Sans intersectionnalité, comment analyse-t-on toutes les formes hybrides de la discrimination ?

La seule solution est de ne pas laisser debout un seul de ces systèmes de discrimination. Tout système qui fait dépendre la valeur des uns de la dévalorisation des autres, qu'il s'agisse de sexe, de races, de classes sociales, de cultures, de configuration mentale, est juste la manifestation spécifique d'un phénomène unique. Si le mécanisme conserve un seul sanctuaire, il proliférera de nouveau inexorablement, car il n'a qu'une matrice. Le défi est d'apprendre aux humains d'autres formes de valorisation, des formes qui dépendent de l'empire qu'on a sur soi, de la valeur qu'on construit par l'apprentissage et l'action personnelle, et sont donc endogènes. Les humains ainsi éduqués peuvent s'enrichir de la valeur des autres, au lieu de la percevoir comme une perpétuelle menace à leur propre valeur.



Cette intersectionnalité est adoptée par des mouvements comme ceux des Indiens zapatistes, des Kurdes du Rojava et maints autres mouvements. Ce n'est pas une « théorie controversée », c'est le seul angle d'attaque exhaustif pour défaire l'hydre de la discrimination, avec ses têtes de Méduse qui toujours repousseront tant qu'on ne les aura pas toutes coupées.

LAURENCE BIBERFELD

Nota : Les écrits de Kimberlé William Crenshaw ne sont pas traduits en français ; elle démontre de façon claire la nécessité de l'intersectionnalité, ici dans son domaine universitaire, la reconnaissance des discriminations. On peut lire sur le sujet : Marta Roca i Escoda, Farinaz Fassa et Eléonore Lépinard, *L'Intersectionnalité, enjeux théoriques et politiques*, La Dispute, coll. Genre du monde, 2016.

LUTTE DES FEMMES AUTOCHTONES AU CANADA

On ne peut pas parler de Jeannette Pilot, femme innue (Inuit) très impliquée dans la lutte pour les droits des autochtones canadiens, sans interroger les inégalités spécifiquement imposées par la colonisation.

sentants du pouvoir central dans leur communauté que des représentants de leur communauté auprès du pouvoir central, etc.)

Sans retracer la riche histoire des résistances indiennes à la colonisation, on peut dater l'ap-

Spence plante alors un tipi à Ottawa, en face du parlement, et entame, par -15 °C, une grève de la faim. Parallèlement, quatre femmes autochtones créent le mouvement Idle no more (Ça suffit la passivité) pour protester contre la loi C45 et plus largement promouvoir et défendre les droits bafoués des autochtones. Le mouvement, qui soutient la cheffe Theresa Spence, connaît très rapidement un grand succès sur les réseaux sociaux.



Si les sociétés Cri (Cree) et Innu (Inuit) étaient patriarcales, les femmes participaient aux assemblées et y votaient. La colonisation a complètement changé la distribution du pouvoir (femmes privées du droit de vote jusqu'en 1951, vote et non désignation collective, verrouillage du pouvoir restreint par la loi sur les Indiens, les élus devenant davantage des repré-

sentants de Jeannette sur la scène publique lors d'une série d'événements, à partir de fin 2012, quand le gouvernement conservateur de Stephen Harper dépose le projet de loi C45: la vente ou la location des terres autochtones sans consultation à des investisseurs étrangers est facilitée, et 99% des lacs et rivières du pays cessent d'être protégés. La cheffe Cri Theresa

Le 1^{er} janvier 2013, Jeannette Pilot, une Innue, commence une grève de la faim en soutien à Theresa Spence, mais aussi « pour une meilleure communication entre les conseils de bande (les autorités autochtones) et les populations ». À l'ancienne, en somme, elle voudrait que les élus tiennent compte de l'avis de ceux qui les ont élus.

C'est là que le bât blesse, et que la vérité apparaît à poil: la constitution d'autorités autochtones subalternes au gouvernement central a créé – ce qui n'existait pas dans les sociétés indiennes originelles – un véri-

table gouffre entre gouvernants et gouvernés. C'est ainsi que les gouvernants autochtones ont pu signer des deux mains des accords avec la société d'État Hydro-Québec lui permettant de dévaster le Nitassinan, puis la région de la Romaine. Comment cela se peut-il? Mais de la façon la plus simple du monde: par des indemnisations conséquentes. Au vu des conditions de vie dans les réserves, on se demande ce qu'il est advenu de tout ce pognon touché par les autorités autochtones pour qu'Hydro-Québec puisse ravager leurs territoires et priver ces communautés, encore chasseuses et pêcheuses, de leurs ressources vitales.

Jeannette n'est pas un perdreau de l'année. À 47 ans, cette grand-mère a déjà une riche vie de lutte derrière elle. Sa plus ancienne arrestation remonte à 1992, pour des luttes communautaires contre des barrages. Elle est accompagnée dans sa grève de la faim par une jeune Innue qui arrêtera sa grève de la faim au bout de quarante jours. De son côté, Theresa Spence arrêtera la sienne au bout de quarante-quatre jours.

Mais Jeannette s'entête. Elle interpelle les chefs de bande, l'APN (Assemblée des Premières Nations). Elle veut les rencontrer. Elle réclame que l'autonomie gouvernementale fasse partie des revendications des chefs innus auprès des gouvernements fédéral et provincial. Elle exige la création d'un comité des citoyens qui soit reconnu. Elle s'adresse à tous les conseils de bande du pays, même ceux dont les territoires ne font pas

l'objet de traités avec les gouvernements. Les chefs finissent par se déclarer prêts à se battre pour défendre la gouvernance innue, et Jeannette arrête enfin sa grève de la faim au 80^e jour, ayant perdu 21 kilos et dans un état de santé critique.

Penser que cette épreuve allait lui rabattre le caquet et pour longtemps serait mal la connaître. En 2016, trouvant que les choses ne vont pas assez vite et toujours en guerre de tranchées contre l'Hydro-Québec, elle commence par refuser de payer ses factures à cette société qui rackette les autochtones en plus de ravager leurs territoires. Malgré les ententes de non-débranchement de la société avec le conseil de bande, elle reçoit – avec l'aval de celui-ci – des annonces de débranchement imminent et reçoit fort mal le monsieur qui vient procéder à la coupure.

Mais ce qui la met particulièrement hors d'elle est le retour à la tête du conseil de bande, malgré des accusations d'agression sexuelle sur mineure de moins de quatorze ans, du chef Mike McEnzie. Déboulant au conseil le 17 octobre 2016 et l'accusant de cautionner un chef poursuivi pour agressions sexuelles (le procès est en cours), mais aussi de lâcher les Innus en conflit avec l'Hydro-Québec, Jeannette est arrêtée par les flics et enchristée aussi sec pour plus de deux mois. À peine empoignée par les pandores, elle annonce se lancer dans une nouvelle grève de la faim en prison.

Pour les femmes autochtones du Canada, où sévit un féminicide

– que les autorités répugnent à reconnaître pour ce qu'il est et à traiter juridiquement comme il se doit –, entériner ainsi la culture du viol est insupportable. Dès que la jeune femme victime s'est présentée au poste de sûreté du Québec pour déposer plainte, elle a été harcelée, menacée et dévaluée publiquement jusqu'au sein de la communauté, tandis que le chef recevait des témoignages de confiance et de soutien. Ulcérées, plusieurs femmes ont manifesté devant les bureaux du conseil de bande pour demander que l'assermentation du chef McEnzie soit reportée après son procès.

Pour comprendre le contexte global dans lequel se déroule cette affaire, il faut se pencher sur le féminicide des femmes autochtones au Canada. Au départ, la médiatisation de ce phénomène commence vraiment au début des années 2000, quand le tueur en série Robert Pickton, un agriculteur en très bons termes avec les autorités locales, est arrêté. Peu à peu, le nombre de ses victimes va être établi à 49 femmes, des prostituées du quartier Downtown Eastside de Vancouver, pour la plupart autochtones. Une enquête récente indique que 23 % des femmes assassinées ou disparues au Canada sont autochtones, quand elles représentent 4 % de la population féminine. Le rapport d'Amnesty international dénonce une série impressionnante, en vingt ans, de meurtres ou de disparitions de femmes autochtones qui ont été traités par dessus la jambe à

la fois par les médias et par la police et la justice canadiennes. Parce que ces femmes étaient pauvres, prostituées souvent, autochtones. À l'époque où il paraît¹, il est question d'un demi-millier de femmes. Aujourd'hui, une enquête gouvernementale a été diligentée et le féminicide reconnu, mais les difficultés du Canada à assumer son passé et son présent coloniaux n'aident pas la vérité à se faire jour. Le nombre de victimes est évalué à 1200 environ par les services de police. Rapporté à la population du Canada, c'est comme si 55000 Françaises avaient connu une mort violente assortie de violences sexuelles, ou ce qu'on appelle une « disparition inquiétante ». Le plus grand nombre de victimes se trouvent en Colombie Britannique, dans les quartiers pourris

de Vancouver et sur la bien nommée Autoroute des larmes, l'A16, qui traverse cette province, longeant de nombreuses réserves où le réseau indigent de transports en commun oblige les habitants à faire du stop. Les victimes de « l'autoroute des larmes » sont souvent très jeunes, la plus jeune étant âgée de 12 ans. La plupart se livraient à « une activité dangereuse », la prostitution ou le stop. La brillante et exemplaire démocratie canadienne n'aime pas trop qu'on farfouille dans ses angles morts et ses côtés obscurs.

Les voix des survivantes et, de plus en plus, des femmes autochtones comme Jeannette, à l'avant-garde de toutes les luttes et d'autant plus combatives qu'elles n'ont pas été enrôlées, comme nombre

d'hommes, dans le processus d'assimilation, l'y obligent pourtant. Ces autres voix radicales qui se font entendre, les voix qui réclament des systèmes de démocratie directe, qui réclament l'autonomie et la justice, l'égalité et la transparence, un monde plus juste en somme, sont majoritairement des voix de femmes. Et aucune, à l'instar de Jeannette, ne fait que parler. Elles sont prêtes à se battre physiquement, à endurer la faim, à risquer les coups. Quand on voit sur les vidéos comment Jeannette, lors des manifestations ou de son arrestation en octobre, se fait bousculer par ces grands bourrins de flics – une espèce qui semble décidément uniforme, c'est le cas de le dire, d'un bout à l'autre de la terre – toujours prêts à maîtriser à deux une Innue de plus de 50 ans qui leur arrive aux clavicules, on conçoit que rien, et c'est heureux, ne lui fera fermer sa gueule tant qu'elle sera en vie.

LAURENCE BIBERFELD



1. C'est un rapport qui date de 2004 et s'appelle « On a volé la vie de nos sœurs » : <http://amnistie.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/amr2000104.pdf>

MARIA DERAISMES, FÉMINISTE, LIBRE-PENSEUSE, FEMME DE LETTRES



Maria Deraismes (1828-1894), est une femme d'une immense modernité, dont les idées ont traversé les années (pratiquement cent cinquante ans) sans une ride... Bien des femmes politiques qui aujourd'hui se prétendent défenseuses des droits des femmes, feraient bien de s'inspirer de son combat.

Elle fait partie de ces femmes quasiment inconnues, qui ont pourtant joué un rôle important dans les luttes et l'émancipation des femmes, tant sur le plan national qu'international.

Son militantisme et ses discours pédagogiques aident encore aujourd'hui à la prise de conscience des femmes du sort qui leur est fait dans cette société dominée par le patriarcat.

Par son discours de classe, elle montre que la revendication du droit de vote pour les femmes n'est pas un fin en soi, mais que c'est surtout un piège, car elle permet de faire passer au second plan les revendications essentielles, émancipatrices comme : l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie sociale et politique, sur le plan du travail et des salaires, mais aussi et surtout au niveau familial et du couple.

Elle a été la première femme initiée à la franc-maçonnerie en France et elle est à l'origine de la création de l'ordre maçonnique mixte international « Droit humain ».

En 1881, elle organise, avec Victor Poupin, le premier congrès anticlérical au GODF (Grand Orient de France).

Féministe résolu, Léon Richer, libre-penseur, républicain et franc-maçon, apprécie le talent de Maria Deraismes et ses idées, sur la nécessaire émancipation de la femme.

MARIA, LA FÉMINISTE

Ainsi, elle interviendra dans de nombreuses conférences sur des thèmes divers comme « Le plaisir », « La politique », « La vie privée », etc., mais toujours à travers le prisme du féminisme.

Elle est fondatrice en 1869 avec Paule Minck, Louise Michel et Léon Richer de la Société pour la revendication des droits civils des femmes. Cette association deviendra en 1870, « l'Association pour le droit des femmes », qu'elle présidera.

En 1878, elle coorganise avec Léon Richer, le Congrès international du droit des femmes qui aborde cinq principaux thèmes : l'histoire, l'éducation, l'économie, la morale et la législation.

Elle défend la cause des femmes qu'elle associe à son combat pour la laïcité.

En 1869 et 1870, elle soutient activement le groupe de Louise Michel, André Léo et Élisée Reclus, visant à l'instauration d'une éducation pour les filles.

MARIA, LA LIBRE-PENSEUSE ET L'ANTICLÉRICALE

En tant que libre-penseuse, elle mène une lutte acharnée contre le catholicisme, sa volonté d'obscurantisme et sa misogynie.

Elle est anticléricale envers la hiérarchie catholique qui propage la foi chrétienne, parce que, dit-elle, elle impose la prééminence de l'homme sur la femme et retarde la reconnaissance des droits civils de la femme.

En novembre 1881, au cours d'une conférence au Trocadéro, elle s'engage résolument aux côtés de la franc-maçonnerie dans sa lutte contre la toute-puissance de l'église romaine.

MARIA LA THÉORICIENNE DU FÉMINISME

Elle affirme avec force que :

« La rupture de la femme avec le dogme est un acte de délivrance, une œuvre de libération, une déclaration d'indépendance... Qui vous a avilies, abaissées, si ce n'est la foi religieuse ? » Et, elle ajoute :

« Nous répudions à la face de l'univers cette fable, cette fatalité de malheur. »

Elle revendique la reconnaissance juridique des droits des femmes et concentre son action sur cet objectif.

La revendication du droit de vote n'est pour elle, certes pas secondaire, mais ce combat, elle l'estime prématuré car desservant à ses yeux, par son échec, la cause des femmes.

Lors du premier banquet féministe organisé le 11 juillet 1870, elle lit un manifeste demandant aux parlementaires d'accorder aux femmes les droits civils et politiques.

Elle est pour l'abolition de la prostitution, c'est un combat qu'elle mène avec la féministe anglaise Joséphine Butler.

Elle y dénonce le rôle de l'État :

« C'est lui qui régule la prostitution et entretient ce fléau, car c'est une des manifestations de l'oppression masculine, de l'antagonisme entre les hommes et les femmes. »

Elle défend farouchement l'égalité entre hommes et femmes en ces termes :

« Les deux genres sont coexistants et nécessaires à la procréation ; donc ils sont égaux », et distinguant genre et sexe, elle affirme : « L'infé-

riorité des femmes n'est pas un fait de la nature, nous le répétons, c'est une invention humaine, c'est une fiction sociale. »

Elle croit en la République, mais la lutte au côté des hommes républicains qui la soutiennent lui pose un problème, puisqu'elle doit lutter avec des personnes qu'elle considère comme étant opposées à une réelle émancipation des femmes.

L'influence de Léon Richer dans son mouvement est d'ailleurs dénoncée par les militantes et en premier chef par Julie-Victoire Daubié, lorsqu'elles pointent que :

« Ces Messieurs ne vont pas aussi loin que nous », dans les revendications qu'ils portent au nom des femmes, puisque « leurs intérêts ne sont pas les mêmes ».

À la mort de Léon Richer, les femmes reprennent le contrôle du mouvement féministe et les hommes qui interviennent ne le font que dans un rôle d'auxiliaire.

Elles dénoncent cette vision romantique qui est faite de la femme, ainsi que sa divination qui bride son émancipation.


Le discours dominant consiste à faire de la femme, un « objet marchandise », un produit de consommation... afin de la maintenir dans un rôle d'esclave, de servante pour qu'elle soit toujours prête à servir les pulsions et à subir les coups et les colères du mâle dominant.

Maria ira jusqu'à porter une critique très acerbe sur certains écrits de Jean-Jacques Rousseau comme L'Émile ou Sophie, dont elle dénonce le mépris affiché pour la femme et le modèle d'éducation proposé. Elle les trouve aussi pernicieux pour l'homme que pour la femme.

Elle est également très critique avec l'homme du peuple qui, selon elle, méprise et humilie sa compagne. Elle attribue les inégalités entre sexes plus à la paresse des uns et des autres qu'aux structures politiques gouvernantes !

LES HOMMES À L'ÂGE DU FER

UNE INITIATIVE DE ZÉROMACHO



« La prostitution est un problème qui concerne les hommes » : c'est à partir de cette réflexion que Florence Montreynaud (féministe militante, journaliste et historienne du féminisme) a proposé en 2011 à quelques-uns de ses amis de créer un réseau d'hommes pro-féministes et anti-prostitution, **Zéromacho**. Trois d'entre eux étaient d'accord pour lancer ce mouvement avec le mot d'ordre : « Nous n'irons plus au bois : des hommes disent non à la prostitution ». Gérard Biard, par ailleurs rédacteur en chef de *Charlie*, Patric Jean (réalisateur du film *La Domination masculine*) et Frédéric Robert tirèrent au sort leur poste de président, trésorier et vice-président. Dès sa création, le mouvement fit l'impasse de la hiérarchie et de l'autorité. Seule la reconnaissance du manifeste proposé à l'origine s'est imposée comme obligation morale. C'est d'ailleurs toujours le même manifeste qu'il est demandé aux hommes de signer par Internet, sur le site de l'association, pour montrer leur engagement. Le propos liminaire pose la question de savoir si la prostitution est un « droit de l'homme », une « liberté des femmes », une réalité inévitable qui répond aux « besoins irrépressibles » des hommes.

Zéromacho met en doute la liberté qu'auraient des femmes à choisir la prostitution : liberté, choix ? Mais de quoi parle-t-on finalement, sinon de la misère sociale qui aboutit à cette décision.

Or, il se trouve que certain-e-s considèrent la prostitution comme un travail à part entière, qui doit être organisé de façon à ce que le combat contre le salariat puisse se mettre en place, stratégie qui permettrait d'évacuer la question morale de manière à l'inscrire dans la suite des combats pour la liberté, contre l'exploitation du salariat. Les prostituées deviendraient alors effectivement des « travailleuses du sexe ».

Les femmes prostituées y gagneraient-elles en liberté, en sécurité, en épanouissement ? Ce débat a du mal à masquer que derrière les partisans d'une telle démarche se trouvent en réalité les clients de la prostitution. Sous le couvert de libéralisme, c'est bien d'exploitation qu'il s'agit. On ne peut ignorer la réalité des choses : jeunes filles violées, séquestrées, violentées, dépersonnalisées. Cet état porte un nom : esclavage.

Peut-on cacher la misère et l'exploitation de ces dernières par celles qui, volontairement, choisissent cet « authentique métier » ? L'ordre social fondé sur un rapport de domination et d'exploitation masculine permet de reproduire, quelles qu'en soient les formes, la même exploitation. Pour sortir de ce circuit aliénant, une seule position est possible, le rejet de la prostitution, le refus de l'exploitation et de la marchandisation du corps des femmes.

C'est ainsi que Zéromacho a rejoint le collectif Abolition 2012 avec la cinquantaine d'associations à l'époque en soutien aux personnes prostituées, pour la lutte contre les violences faites aux femmes en promouvant l'égalité femmes-hommes. Dès lors un véritable travail de lobbying a été engagé auprès des responsables politiques, le Premier ministre, des députés et sénateurs auxquels ont été adressés des témoignages de survivantes de la prostitution montrant combien l'achat d'un acte sexuel est une violence extrême, en tout cas incompatible avec l'égalité femmes-hommes et le respect dû à chaque être humain. Les années qui suivirent furent également marquées par des interventions auprès des médias, radio, télévision, lors de débats contradictoires où les abolitionnistes bien souvent se trouvèrent isolés devant un mur pro-prostitution ; quelques clips vidéo diffusés sur les réseaux sociaux fournirent également matière à réflexion.

On sait que la loi contre le système prostitutionnel a été définitivement adoptée le 6 avril 2016 par l'Assemblée nationale française. Dans les débats qui avaient précédé, l'accent avait surtout porté sur la pénalisation des clients-prostituteurs, alors que d'autres dispositions étaient

aussi importantes, comme l'abrogation du délit de racolage ou des mesures de protection et d'accompagnement social des personnes en situation de prostitution. Il reste à poursuivre le travail de pédagogie et à veiller à l'application de la loi.

LE FER ET LE FAIRE

Au-delà des manifestations et rassemblements féministes auxquels Zéromacho participe régulièrement, comme en novembre par exemple lors de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Zéromacho eut l'idée d'une action symbolique visant à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la répartition des tâches ménagères : le repassage. Dans plusieurs villes françaises, Paris, Toulouse, Lyon, Lille, Marseille, Orléans... des hommes durant un peu plus d'une heure repassent du linge en invitant d'autres hommes qui circulent près d'eux à venir « prendre un cours de repassage¹ ». Globalement, la répartition des travaux ménagers, cuisine, ménage, repassage se situe à 70 % de femmes et 30 % d'hommes. Lors des quatre années que se tinrent ces actions de repassage – symboliquement, la veille de la fête des mères –, ce fut l'occasion de parler de l'égalité, de mesurer





qui fait quoi et, même si les hommes ces jours-là affirment partager à égalité les tâches avec leur compagne, ces dernières en profitent cependant pour encourager les hommes à en faire plus.

En faire plus, c'est partager aussi la charge mentale que représente la gestion quotidienne des tâches domestiques, mais également des tâches parentales lorsqu'il y a des enfants à la maison. L'organisation et la planification sont souvent sources d'épuisement mental dont il faudrait que les hommes en puissent partager le poids de manière à l'alléger.

L'HORIZON

Dans ce combat vers l'égalité, c'est un euphémisme de dire que les hommes avancent prudemment ; ils ont beaucoup à perdre à déconstruire les rôles impartis à chacun et chacune. Consciemment ou inconsciemment, les hommes savent qu'ils ont un pouvoir, et partager un pouvoir, c'est le perdre en partie. Pourtant certains choisissent

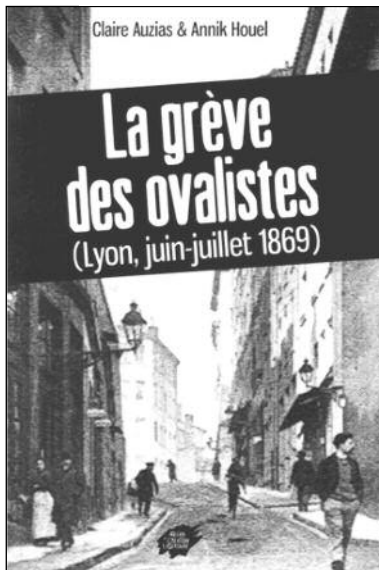
de remettre en question les privilèges dont ils jouissent : ils sont près de 3500 dans 60 pays à avoir signé le manifeste Zéromacho. Ces hommes se disent pro-féministes, car ils souhaitent accompagner les femmes dans leurs luttes. Ils ne souhaitent pas parler au nom des femmes (comme ils ne parlaient pas à la place des personnes prostituées, mais s'adressaient aux hommes), ni se substituer à elles pour énoncer les luttes qu'elles mènent. Mais ces compagnons de luttes choisissent de se remettre en cause, modestement, au quotidien, chacun à lui seul n'ayant pas la possibilité de faire vaciller la société patriarcale, plus ancienne que la réalité capitaliste qui conduit aujourd'hui notre société. Mais c'est un horizon vers lequel chacun tend avec ses questions plutôt que ses certitudes.

Enfin, des débats sont attendus concernant la pornographie, mais aussi la publicité autour de la mode qui impose des normes et assujettit le monde entier.

ALAIN ELUDUT

1. Voir le film de Stéphane Cazes, *L'Homme à l'âge du fer*, sur le site : http://www.dailymotion.com/vidéo/xiytm9m_l-homme-a-l-age-du-fer_webcam

LECTURES



Quel plaisir de relire cet ouvrage publié en 1982 et à nouveau disponible à l'Atelier de création libertaire.

Nous avons accueilli, dans l'émission Femmes libres sur Radio libertaire¹, Claire Auzias qui nous a fait revivre cette longue grève de femmes du peuple, loin des ors des militants et militantes dont nombre de livres et de films nous évoquent leur glorieuse épopée. Eh

oui, il y a aussi les humbles, les oubliés.e.s, les sans-nom, les sans-grade qui pourtant font grève pour survivre et défendre leur dignité. Serais-ce parce qu'ils et elles sont plus nombreuses que nous oublions leur histoire ?

Claire Auzias, à la croisée de la sociologie et de l'histoire, anarchiste et féministe, est bien connue de ceux et celles qui s'intéressent aux Roms, Tsiganes, Manouches et autres poètes de grand chemin², mais elle a aussi été une des premières à écrire sur Emma Goldmann³, puis a apporté sa touche à cette anarchiste hétérodoxe que fut Louise Michel⁴.

Annik Houel, avec qui elle a écrit *La Grève des ovalistes, Lyon, juin-juillet 1869*⁵, est professeure de psychologie sociale à l'université Lyon 2, membre du Centre Louise-Labé, centre d'enseignements et de recherches féministes, et milite pour la reconnaissance des études féministes dans la recherche au sein de l'ANEF⁶. Elle a notamment publié *Psychosociologie du crime passionnel*⁷ et *Rivalités féminines au travail. L'influence de la relation mère-fille*⁸. Elles ont déjà partagé de nombreux travaux notamment sur l'histoire de Lyon : mouvement de libération des femmes pour l'une⁹, mémoires libertaires pour l'autre¹⁰.

Avec la grève des ovalistes, nous voici à la veille des Communes, que ce soit celle de Paris ou celle de Lyon, avec une effervescence ouvrière face à des patrons sans scrupules. Pour les femmes ovalistes de Lyon, les situations de travail et de vie sont souvent insupportables : de 5 heures du matin à 7 heures du soir pour un salaire de misère, deux fois moindre que celui des hommes. Elles sont appelées ovalistes, les hommes, ouvriers mouliniers, elles et ils font le même travail. « Le moulinage travaille le fil de soie au sortir de la filature et le rend propre au tissage. Les ovalistes surveillent les moulins, garnissent et dégarnissent les bobines, vérifient la qualité de la soie, nouent et dénouent les fils cas-

sés. L'ovale est la pièce centrale et motrice du moulin¹¹. » Les femmes viennent des campagnes du Rhône et des départements limitrophes, voire d'Italie – celles-ci seront d'ailleurs recrutées pour casser la grève, mais elles se solidariseront avec les grévistes – et sont embauchées entre 15 et 28 ans : la plupart, analphabètes, sont logées dans des dortoirs en soupentes, très chichement chauffés, et nourries d'une soupe très maigre. Elles sont venues à la ville espérant se faire une dot, elles déchantent très vite.

Près de 2000 femmes se mettront en grève en juin 1869 : préavis de grève déposé auprès du sénateur-préfet du département du Rhône, gigantesque réunion que nous appellerions aujourd'hui « AG de mobilisation », à laquelle 2000 personnes sont venues, grève générale, débauchages systématiques, évidemment des arrestations et des violences ouvrières. Fin de non-recevoir du sénateur-préfet, résistance tacite des patrons. Et quand les patrons s'organisent pour riposter, la grève se durcit. Les grévistes qui étaient logées se verront mises à la rue avec leur malle, n'ayant pas de lieu ni pour ranger leurs affaires ni pour dormir. Étranges scènes de femmes assises sur leurs malles, recevant la solidarité des ouvriers du quartier, alors que la norme idéologique les contraindrait au foyer. Elles revendiquent le passage du salaire journalier de 1,40 à 2 francs et une réduction d'une heure de travail par jour.

« La grève de juin-juillet 1869 se joue en trois temps. Du 17 au 30 juin, c'est la montée de la colère. [...] Les dix premiers jours de juillet traduisent la combativité et l'opiniâtreté ouvrières. [...] Mi-juillet, le conflit piétine ; les protagonistes résistent de part et d'autre. C'est alors qu'intervient cet étrange dénouement : le 11 juillet, la commission de grève des ovalistes déclare adhérer à l'Association internationale des travailleurs : elle est la première corporation féminine à le faire¹². »

Le 29 juillet, la grève s'arrête mais la lutte se poursuit et la commission des ovalistes devient section de l'AIT. Bien sûr, elles recevront de l'argent grâce à la caisse de solidarité ce qui leur permettra de tenir aussi longtemps en grève, mais sans pouvoir l'anticiper, elles deviennent l'enjeu des rivalités toutes masculines au sein de l'AIT entre courants marxiste et anarchiste.

Dans le numéro 14 du 10 juillet 1869, le journal féministe *Droit des femmes* évoque cette grève exemplaire des ovalistes : « Ne ménageons donc ni les éloges ni les encouragements aux femmes dévouées qui prennent l'initiative de leur affranchissement ; suivons-les des yeux et du cœur et puisse leur exemple être compris par toutes celles qui subissent encore les lois des plus forts. »

HÉLÈNE HERNANDEZ

1. Émission du 10 mai 2017 sur Radio libertaire, 89.4.
2. *La Compagnie des Roms*, ACL, 1994 ; *Les Tsiganes ou le destin sauvage des Roms de l'Est*, Michalon, 1995 ; *Les Poètes de grand chemin, voyage avec les Roms des Balkans*, Michalon, 1997 ; *Samudaripen, le génocide des Tsiganes*, L'Esprit frappeur, 2000 ; *Chœur de femmes tsiganes*, Égrégories, 2009 ; *Roms, Tsiganes, Manouches, l'éternité et après ?*, Indigène, 2011.
3. Emma Goldmann, *Une tragédie de l'émancipation féminine*, Syros, 1978 (ouvrage collectif).
4. Louise Michel, *une anarchiste hétérodoxe*, Éditions du Monde libertaire, 1999.

5. Claire Auzias et Annik Houel, *La Grève des ovalistes, juin-juillet 1869*, ACL, 2016.
6. ANEF : Association nationale des études féministes.
7. PUF, 2008 (avec P. Mercader et H. Sobota).
8. Odile Jacob, 2014.
9. Annik Houel, *Chronique d'une passion, le Mouvement de libération des femmes, Lyon 1970-1980*, L'Harmattan, 1989 (ouvrage collectif).
10. Claire Auzias, *Mémoires libertaires, Lyon 1919-1939*, L'Harmattan, 1993.
11. *La Grève des ovalistes*, op. cit., p. 15.
12. *Id.*, p. 16.



Comment parler d'un dictionnaire de 1700 pages coordonné par deux féministes, Christine Bard professeure à l'université d'Angers et Sylvie Chaperon professeure à l'université Toulouse-Jean Jaurès et fédérant près de deux cents contributrices féministes dans l'écriture d'une ou plusieurs entrées ?

D'abord c'est un dictionnaire biographique et thématique : biographies de nombreuses féministes mais aussi abordant des thématiques telles que l'art, le care, le colonialisme, les communardes, les lesbiennes ou les ouvrières, la psychanalyse, vieillir... Ainsi, avec ses très nombreuses notices, il vise à rendre compte de la diversité et de la richesse du mouvement féministe en France. Il invite à visiter des domaines moins connus qu'ils soient conceptuels, issus de recherches universitaires, ou qu'ils soient militants.

Ensuite, il fait penser au Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier de Jean Maitron. Avec le risque, comme le souligne Christine Bard, d'instituer et de frustrer. Le pouvoir instituant distribue une forme de reconnaissance, ce qui est important pour le féminisme, mais combien aurait-il fallu faire de notices pour rendre compte du foisonnement des initiatives, associations, journaux... ?

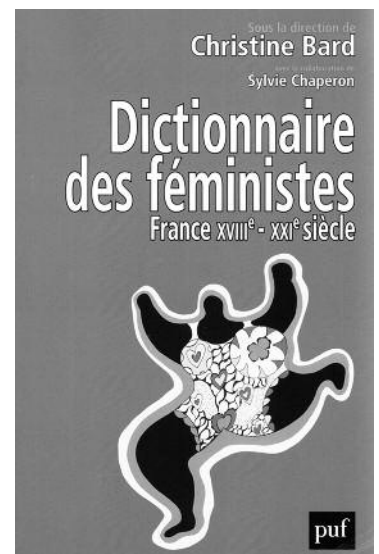
Et alors vient l'idée de définir le féminisme, et de déterminer qui est féministe : pas si simple, l'auto-désignation n'est ni suffisante ni toujours pertinente. Christine Bard choisit une approche large, plurielle et contextualisée : la contestation de l'inégalité entre les sexes, les mouvements des femmes, les philosophies sous-jacentes, la plasticité de la définition

déstabilisante vis-à-vis du dogme ou de l'idéologie. La cartographie implique aussi de choisir, et l'option prise est celle de montrer les débats internes et les ramifications sociales : associations, syndicats, mouvements politiques, religieux, milieux professionnels, artistiques, littéraires, sportifs... Les bornes chronologiques donnent le cadre et situent les trois vagues du féminisme y compris la troisième, celle de maintenant, celle des renouvellements en cours.

Nous ne pouvons passer sous silence que notre amie Nelly Trumel, celle qui créa l'émission Femmes libres sur Radio libertaire, est présente dans ce dictionnaire, par une notice écrite par Françoise Flament, sociologue et économiste.

Si le féminisme reste peu connu voire contesté, il est pourtant à l'œuvre dans l'une des plus profondes transformations sociétales des deux derniers siècles : la mise en question de la différenciation hiérarchisée.

HÉLÈNE HERNANDEZ



Christine Bard (dir.) avec la collaboration de Sylvie Chaperon, *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XXI^e siècle*, PUF, 2017.



- Où trouver *Casse-rôles*?
Dans les librairies et tables de presse militantes; et on compte beaucoup sur vous, lectrices et lecteurs, pour assurer la distribution!
- La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal sont libres et fortement encouragées.

- Vous souhaitez nous rejoindre, nous envoyer vos articles, vos réflexions, vos critiques, nous faire part de votre enthousiasme :
e.mail: casse-roles@outlook.fr
ou par courrier postal :
« Casse-rôles »,
c°/Hélène Hernandez,
16, rue de Meaux, 75019 Paris

- *Casse-rôles* est à prix libre :
c'est une démarche politique, non marchande.
Le prix libre
n'est pas pour autant la gratuité :
c'est donner la possibilité d'acquérir un même produit selon ses moyens et ses motivations.